

NG.J

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI



PRO-JUSTITIA

PROCES-VERBAL D'ARRESTATION.

L'an mil neuf cent cinquante-trois, le deuxième jour du mois de juillet, Nous, NEVEJANS Daniel, Officier de Police Judiciaire à compétence générale, en Territoire de Ruhengeri, Avons, en vertu de l'Article 6 du Code de Procédure Pénale, saisi la nommée NYIRABAKWIYE fille de Kiromba (+) et de Nyirabujyeri (+) originaire du Territoire de Ruhengeri, Chefferie du Mulera, Sous-chefferie de Mpirikanyi, colline Gahunga et résidant à Ninda, mêmes chefferie et territoire, inculpée de meurtre et attendu que l'infraction commise par cet indigène est punissable de plus de deux mois, au moins six mois de servitude pénale et qu'elle est flagrante ou réputée telle que nous avons recueilli des indices sérieux de culpabilité, nous l'avons fait conduire devant le Tribunal de Résidence du Ruanda.

Je jure que le présent Procès-Verbal est sincère.

L'Officier de Police Judiciaire,
D. NEVEJANS.